

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

DU SICTOM VELAY PILAT

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 17 DECEMBRE 2025

L'Article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI), un débat au Sein du Conseil Syndical sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de l'EPCI.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité. Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédents l'examen du budget primitif.

Monsieur le Président présente les informations requises :

Orientations générales

L'exercice 2026 sera marqué par la finalisation de la modernisation du service de collecte et par le lancement de la construction d'une nouvelle déchèterie.

Optimisation de la Collecte

- **Fin du déploiement** des colonnes en remplacement des bacs individuels et collectifs dans le cadre de l'optimisation du service de collecte
 - Acquisition de colonnes aériennes et semi-enterrées pour les derniers points de collecte et le renouvellement des colonnes vieillissantes
 - Travaux de génie civil pour les derniers points de collecte
- **Maintenance** : structuration d'un stock de pièces détachées de colonnes pour la maintenance ; entretien et réparation du parc de matériel roulant
- **Flotte de véhicule** : Réception du 3^{eme} camion grue neuf et acquisition d'un camion grue d'occasion pour garantir la continuité du service en cas de panne.

Déchèteries

- **Projet de construction de la déchèterie de St-Just Malmont** : début des travaux
- **Maintien du patrimoine** : Travaux de maintenance courante et renouvellement progressif du parc de bennes

Prevention / Communication /Compostage

- **Compostage** : Renforcement de la signalétique et actions de sensibilisation
- **Information** : Edition du bulletin 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont impactées comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL

- Hausse des coûts de traitement du bois, des déchets verts, des encombrants, des gravats
- Hausse des coûts de prestations de services (collecte du verre, hors Eco-DDS, maintenances...)
- Conventions avec la recyclerie l'Envers du Grenier pour des actions de sensibilisation
- Location de matériel pour assurer l'exploitation : un camion grue pour 2 mois, un télescopique pour 12 mois utilisé sur la plateforme des déchets verts et du bois
- Hausse du coût des contrats d'assurances
- Maintenance : Entretien et réparation du matériel roulant, des colonnes...
- Communication : Edition d'un Bulletin

CHARGES DE PERSONNEL : Baisse prévue. La suppression des circuits en camions Benne à Ordures Ménagères (BOM) et le passage au camions-grue (mono-opérateur) permettent d'optimiser la masse salariale.

AMORTISSEMENTS (M 57) : En forte hausse, de l'ordre de 825 000 € du fait des investissements massifs en colonnes et camions-grue et de l'amortissement dès la mise en service du bien.

Amortissement par poste :

PRE-COLLECTE	405 000 €
COLLECTE	245 000 €
DECHETERIE	122 000 €
STRUCTURE	28 000 €
COMPOSTAGE	23 500 €
COMMUNICATION	1 500 €
TOTAL	825 000 €

AUTRES CHARGES

- Contribution à verser au SYMPTTOM dans le cadre du transfert de compétence traitement : estimée stable
- Charges financières en hausse en raison des intérêts des emprunts contractés ces dernières années et de l'emprunt à prévoir en 2026 pour financer la déchèterie de St-Just Malmont

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le **résultat de fonctionnement reporté** sera de l'ordre de **675 000 €** du fait d'un résultat de fonctionnement déficitaire en 2025 d'environ -210 000 €.

Les recettes prévisionnelles sont budgétisées en tenant compte :

- **Contribution des Communautés de Communes membres** : hausse de **2%**, représentant une recette supplémentaire d'environ **86 000 €**, soit une participation globale de l'ordre de **4 393 715 €**.
- **Recettes de reprise matières et soutiens en déchèterie** de l'ordre de **115 000 €**.
- De l'estimation de la part de reversement du SYMPTTOM pour la prestation effectuée par les agents du SICTOM au titre de la compétence traitement de l'ordre de **25 000 €**, en baisse.
- **Amortissements de subvention** de l'ordre de **30 200 €**
- **Recettes de Verre** reversées par le SYMPTTOM pour 2025 de l'ordre de **30 000 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'articulent autour des restes à réaliser 2025 pour la somme de **666 745.68 €** et des nouveaux équipements et travaux envisagés :

- Travaux de Génie Civil pour l'implantation des colonnes
- Acquisition de colonnes aériennes et semi-enterrées et de pièces détachées pour les flux de tri sélectif, d'OM et de Verre
- Livraison du 3eme camion-grue, installation de la géolocalisation et sérigraphie
- Acquisition d'un camion-grue d'occasion

- Commencement des travaux de construction de la nouvelle déchèterie de St-Just Malmont
- Acquisition de bennes pour les déchèteries
- Acquisition d'autres matériels roulants

- Rénovation du siège : Réfection d'une partie de la toiture et renouvellement informatique

Estimation du remboursement du capital des emprunts : **238 000 €**

Estimation des amortissements des subventions : **30 200 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<u>Solde d'exécution reporté</u> :	433 838.43 €
<u>Cessions d'immobilisations</u> :	30 000.00 €
<u>Virement de la section de fonctionnement</u> :	120 000.00 €
<u>Amortissements</u> :	825 000.00 €
<u>FCTVA</u> :	400 000.00 €
<u>Subvention - CITEO</u> :	191 468.40 €
<u>Subvention DETR 2024</u> :	100 000.00 €

Nouvel Emprunt de 500 000 € envisagé pour financer la nouvelle déchèterie.

Dette estimative 2026 :

Annuités	323 000 €
Capital	238 000 €
Intérêt	85 000 €

Conclusion : Le budget 2026 est un budget de transition finale vers un mode de collecte optimisé. L'augmentation modérée de la contribution des Communautés de Communes (+2%) et le recours maîtrisé à l'emprunt permettent de stabiliser la structure financière tout en achevant la modernisation des infrastructures.

Le Président,
SICOM VELAY-PILAT
 13, route de l'Innovation
 Frédéric GIRODET - La Font du Loup
 43240 SAINT JUST MALMONT

AR Prefecture

043-254300593-20251217-2025_04_01-DE
Reçu le 23/12/2025